## **Association LOZERE HISTOIRE et GENEALOGIE**

## Notaire Bertrand CHALEIL 3E621 AD Lozère - Le Malzieu - période de 1715 à 1722

(Registre constitué de liasses reliées dans le désordre et foliotées après reliure)

## relevé des actes principaux par Bernard Février

N° photo 2314	1722/02/11	Acte CM	Lieu de vie des protagonistes Jullianges	Protagonistes  AMARGIER Guillaume / GALVIER Agnès	détail précis de l'acte  Guillaume AMARGIER, laboureur, fils de Benoit et Catherine SOLLIER, du lieu d'Amourettes à Jullianges // Agnès GALVIER, fille de André et Jeanne TESERESSE ?, du mas de la Brugeyre. Les parents du futur lui donnent tous leurs biens avec obligation de payer les droits légitim à autre Guillaume AMARGIER et à Anne AMARGIER leurs	observations diverses f 384
2265	1720/09/24	Don	St Léger du Malzieu	BASTIDE Antoine / BASTIDE Pierre	autres enfants . Les parents de la future lui donnent 350 £  Antoine BASTIDE, maréchal de St Laiger, fils de Pierre, donne à son frère Pierre BASTIDE, du Mas de Barte à St Laiger, la part des droits de légitime paternelle qui lui reviennent comme prévu dans le CM du dit Antoine BASTIDE avec Antoinette COMBES (Me Constand)	f 336
1935	1716/07/16	СМ	St Privat du Fau	BLANCON Jean / MACARY Margueritte	Jean BLANCON "jeune", laboureur du Villard Grand à St Privat du Fau, majeur de 25 ans et libre de ses droits // Margueritte MACARY, fille de Jean et de Claude CHASSEFAIRE, du Liconès à St Privat du Fau. La future reçoit la moitié des biens de ses parents mais devra payer les droits de légitime à ses autres frère et soeurs (Jeanne, Margueritte et Jacques MACARY) quand seront majeurs	folio 66
2320	1721/11/01	Q	Jullianges	BLANCON Vidal / BESSE Izabeau / FABRE Jean	Vidal BLANCON, mari de Izabeau BESSE, du lieu d'Amourettes à Jullianges, verse $250 \pounds$ à Jean FABRE son beau frère, de Chambaron (somme prévue dans le CM des dits BLANCON & BESSE le $07/02/1711$ , Me Constand)	f 390
2031	1718/09/27	СМ	St Privat du Fau	BOURRIER Jean/FREISSENET Marie	Jean BOURRIER, brassier de Freissenet Chazaleix à St Privat // Marie FREISSENET, de Freissenet Chazaleix à St Privat, agée de plus de 25 ans et qui apporte tous ses biens et droits légitimaires transmis par son frère Pierre FREISSENET, de Freissenet Chazaleix (il lui doit encore une partie de la somme et promet de la payer)	f 104
2160	1719/02/15	СМ	La Besseyre St Mary (43)	BOURRIER Simeon / AUBARET Marie	Simeon BOURRIER, fils de feu Jean et de Marie PAULET, de Pompeirenc à La Bessaire St Mary // Marie AUBARET, fille de feu Jean et de Margueritte SOLLIER, de Pompeirenc à La Bessaire St Mary. Les deux époux, majeurs et libres de leurs biens, apportent tous leurs biens qu'ils estiment à 45 livres	f 229
2105	1717/02/20	СМ	Le Malzieu	BOURRIER Vidal / CHARDENOUX Jeanne	Vidal BOURRIER, fils de Pierre et Izabeau CHALEIL, laboureur du Nozier au Malzieu // CHARDENOUX Jeanne, fille de feu Gaspard ? et de Catherine JOUVE, de Miallanes au Malzieu. La future, majeure et libre de ses biens apporte 276 livres. Le père du futur lui donne tous ses biens et sera nourri et logé.	f 176

1889	1715/03/27	Tr	St Privat du Fau / Lorcières (15)	frères	Jacques BOUSCHET, laboureur de St Privat du Fau, cède pour 115 livres ses droits de légitime sur les biens de leur mère Jeanne CROZATIER à son frère ayné Jean BOUSCHET, de Chalelles à Lorcières	folio 19 bis
1910	1714/02/12	СМ		BRASSAC Raimond/ RAMADIER Magdelaine	Raimond BRASSAC, fils de feu Henri ? et de Catherine DOLADILLE, de St Sauveur de Peyre // Magdelaine RAMADIER, fille de feu Jacques (Sr du Claux) et de feue Marie-Jeanne GEMARENC, de Lasbros paroisse des Chasses. la fiancée a plus de 25 ans et libre de ses droits apporte tous ses biens	folio 40
2079	1717/07/23	Rat	St Léger du Malzieu	BRUGEIRON Claude (f) /	Claude (f) BRUGEIRON, de Crouzac à St Laiger, ratifie un contrat de vente faite à Vidal POURTAL de Crouzac par Jacques BRUGEIRON son frère le 05/11/1716 devant moy" et que le dit Jacques BRUGEIRON voulait annuler	f 150
2015	1716/03/20	Q	~	BRUGEYRON Jacques/ LOUBAT Pierre	Jacques BRUGEYRON, époux de Jeanne LOUBAT, de Crozac à St Laiger a reçu 199 livres de Pierre LOUBAT "PAULIO" son beau frère, de Gizerac à St Laiger : partie de la dot de la dite Jeanne (CM Chapus)	f 89 "PAULIO" semble être un surnom accolé à LOUBAT
2004	1716/05/01	Décla	St Léger du Malzieu / St Privat du Fau		Jean BRUN, de Gizerac à St Laiger est tuteur de Guilhaume SAUCE, du Villard Grand à St Privat, fils de défunts André et Margueritte BRUN. Le dit SAUCE est autorisé par Claude DELPIC, veuve CELLIER Antoine, sa belle mère et curatrice. Les notaires Bertrand et Chaleil, conviés par les parties, déclarent que, dans son testament (16/02/1708 Me Chaleil) défunte Claude PASCAL, veuve SAUCE Guilhaume, ayeule du dit BRUN, l'avait désigné temporairement héritier général avec obligation de transmettre cette hérédité au dit Guilhaume SAUCE dès qu'il deviendrait majeur ou se marierait. La dite PASCAL étant également héritière de défunt André SAUCE (son fils). Le dit Guilhaume SAUCE ayant contracté mariage avec Margueritte CELLIER, la transmission des droits est précisée par les notaires.	
2046	1718/05/05	СМ	Paulhac / Lorcières (15)	CELLIER Jean / BESSAIRE Antoinette	Jean CELLIER, fils de feu Antoine et de Jeanne LAURENS, laboureur de Paulhac // Antoinette BESSAIRE, fille de Jacques et Agnès SOLLIER, de Chabanolles à Lorcières. Les parents de la future lui donnent 80 livres. La mère du futur lui donne tous ses biens avec l'obligation de dotter ses frères et soeurs	f 120
2002	1716/05/09	Tr	St Privat du Fau / Le Malzieu	CHALEIL Izabeau / SAVY Pierre	Izabeau CHALEIL, veuve BASTIDE Pierre, du Villard Grand à St Privat cède à Pierre SAVY et Jean OLLIER, marchands du Malzieu, la somme de 120 livres que lui doit Jean CHALEIL "BOUDET", du Villard Grand. Et ce, en déduction des 240 livres dues par autre Jean CHALEIL "BOUDET" à Louis Guerin FALCON (acte du 22/09/1675 devant Me CONSTANT)	folio 76. "BOUDET" semble être un surnom accolé à CHALEIL
2226	1719/09/07	Don	St Privat du Fau	CHALEIL Jean / BASTIDE Izabeau	Jean CHALEIL "BOUDET" laboureur du Villard Grand à St Privat, donne à Izabeau CHALEIL sa sœur veuve de Pierre BASTIDE et à Izabeau BASTIDE leur fille, femme de Jean COMTE, tous ses droits de légitime hérités de feus Jean CHALEIL et Izabeau VALLES ses père et mère	f 294 "BOUDET" semble être un surnom accolé à CHALEIL

2203	1720/02/04	СМ	Verdezun / Prunières	, , ,	Jean CHAPUS fils de feu Louis et de Jeanne TUFFERY, laboureur de Verdezun // BASSET Jeanne, fille de feus Pierre et Delphine BRASSAC, de Prunières. La future assistée de Guillaume BASSET son frère qui lui donne 80 £. L amère du futur lui donne la moitié de ses biens mais avec obligation de payer la moitié des droits de légitime de ses autres enfants	f 271
2221	1719/10/16	Q	Prunières	Victor	Pierre CHAPUS, de Prunières, mari de Jeanne VALANTIN, a reçu de Victor VALANTIN son beau père (mari de Gilberte RABAT) de Prunières, une partie de la dot de sa femme prévue dans leur CM (Me Masson notaire de St Chély)	f 289
2107	1717/02/03	СМ	Prunières	MICHEL Marie	Pierre CHAUMETTON, Me masson de Prunières // Marie MICHEL, fille de feu Barthelemy et de Jeanne POURTAL, de Prunières. Les futurs agés de plus de 25 ans et libres de leurs droits. La future apporte 200 livres, son frère Jean MICHEL lui donne 180 livres de droits légitimes. Le futur apporte 600 livres	f 178
2165	1719/02/11	СМ	Ste Enimie ? / Le Malzieu	Marie	Barthelemy COMBES (Sr de La Valette) fils de feus Barthelemy (avocat) et Margueritte BUISSON, de la ville de Ste Henemie (Ste Enimie) $//$ Marie DUCROS fille de feu Hipolitte (avocat, Sr de La Bougerette) et de Margueritte DE LABRETOGNE, du Malzieu. Les deux époux, majeurs et libres de leurs biens. L a future pourra disposer librement de ses biens et en vendre à concurence de $3000  \pounds$ . Christine DUCROS donne tous ses biens aux futurs époux	f 233
2088	1717/06/19		La Besseyre St Mary (43)		Jean COMBES, lab du Besset à La Bessaire St Mary, mari de Jeanne BOURRIER fille et donataire d'Antoine, verse à Claude FELINES marchand du même lieu, 7 livres de rente annuelle	f 159
1883	1715/06/19	СМ	Lorcières (15) / La Chapelle d'Alagnon (15)	SALESSES Marie	Guilhaume COUTAREL, marchand, fils de Barthelemy (bourgeois) et de Jeanne VEISSEYRE, de Feyrolettes à Lorcières / / Marie SALESSES, fille de Louis (Sr de La Verniere) et de Barbe BLANC, du Chosse, psse de La Chapelle de Notre Dame d'Alagnhon / lui, assisté de son frère Barthelemy COUTAREL / elle, assistée de ses père et mère qui lui promettent 3000 livres (cette somme sera versée par leur fils et héritier Barthelemy SALESSES)	folio 14
2219	1719/10/21	Q	Lorcières (15) / St Privat du Fau	Estienne	Estienne CROZATIER, laboureur de Chabanoles à Lorcières, mari de Jeanne COUTAREL a reçu 53 £ de Estienne BORREL mari d'autre Jeanne COUTAREL, de la Vacharesse à St Privat du Fau = fin de paiement du léguat fait par feue Jeanne TOURNAIRE à sa fille Jeanne COUTAREL lors de son contrat de mariage avec le dit CROZATIER (05/02/1706 Me Lacombe)	f 287
2013	1719/04/01	Q	Lorcières (15) / Julianges	Pierre	Pierre CROZATIER, fils et héritier de feu Guilhaume, laboureur de Lorcières (15) a reçu 6 livres de Pierre ARCHER, fils ayné de feu Guilhaume, laboureur de Julhianges (rente annuelle et perpetuelle entre leurs pères)	f 87

2236	1721/02/17	Bail	Le Malzieu / Paris (75)	DE BAGARS François / OLLIER Jean	François DE BAGARS, ecuyer, Sieur de la Ferriere, demeurant à présent au château d'Essier ? (porteur d'une procuration signé par Me Mahault, notaire au Chatelet de Paris) représentant Claude MIOTTE, secrétaire du Roy, fermier général du duché de Mercoeur appartenant à S.A.S. Monseigneur le Prince de Conty donne, à titre de ferme pour 9 ans, à Jean OLLIER marchand du Malzieu, les mandemants du Malzieu et Verdezun	f 304
2202	1720/02/06	Arrent	Le Malzieu / Ruynes (15)	DE MALBOS Marie Gabrielle/ VISSAC Jean	Marie Gabrielle DE MALBOS veuve VIDAL Vidal, du Malzieu arrente à Jean VISSAC, de Ruynes, une métairie qu'elle possède à Ruynes	f 270
1879	1715/06/26	Q	Lorcières (15) / Le Malzieu	DE PRADINES Philibert Gabriel / PASCAL Marie-Anne	Philibert Gabriel DE PRADINES, bourgeois de Chalelles à Lorcières (15) époux de Catherine PASCAL a reçu de Marie-Anne PASCAL sa nièce du Malzieu, le legat de 150 livres figurant dans le testament de feu Guilhaume chantal (avocat) à Catherine PASCAL	folio 10 bis
2282	1720/05/23	CM	Langogne / Le Malzieu	DEBRIGES Joachin/REDOND Roze	Joachin DEBRIGES, Me teinturier, de Langogne, fils de feus Antoine et Antoinette JAM // Marie Roze REDOND, du Malzieu, fille de feu Pierre et de ? MAZAUDIER. Lui, assisté de Jacques DEBRIGES marchand, de Langogne . Elle, assistée de Jean REDOND son oncle et curateur, du Malzieu. Louis REDOND, prébandier au Chapitre du Malzieu donne à la future tous ses droits de légitime paternels et maternels. Marie Anne REDOND soeur de la future fait de même.	f 353
2071	1717/11/12	Q	·		Vidal DELCROS dit Foucau ?, lab de St Privat du Fau a reçu de Catherine IMBERT veuve BOUCHET Estienne, du Malzieu, le montant des charges foncières (80 £) que le dit DELCROS avait payées pour elle ou le dit feu BOUCHET pour raison d'héritage de Vidal MARTIN son défunt beau père	f 148
2257	1720/11/25	Reco	Le Malzieu	D'IMBERT André/ DE LIGNHAC (baron)	André D'IMBERT, Sieur de Montruffet, habitant du Malzieu, reconnait tenir en emphitéose, de Messire Jean Joseph DE GREZE?, baron de Lignhac, conseiller au parlement de Toulouse (absent et représenté par Annet François DE TARANDON) une série de terres	f 326 (douze pages décrivant les terres)
2155	1719/02/10			DUCROS Anne/MALLAVAL Jean/OLLIER Anne	Anne DUCROS veuve MALLAVAL Jean, de Vareilles à St Pierre le Vieux déclare que Vidal FOSSES, de Mazeyrac, sera son procureur lors du contrat de mariage sur le point de se conclure entre Jean MALLAVAL son fils, et Anne OLLIER, fille de François et de Catherine CROZATIER, de Nozeyrolles dioc de St Flour [Auvers 43]	f 225
2240	1721/02/17	СМ	Le Malzieu	FABRE Vidal / FAJOL Margueritte	Vidal FABRE, fils de feu Jean et de Helix PASCAL, tisserant du Malzieu // Margueritte FAJOL, fille de feus Jean et Agnès DALMAS, de Villechaille au Malzieu. Les deux époux, majeurs et libres de leurs biens. La future apporte tous ses biens. Estienne FABRE, frère du futur, de Montchabrier au Malzieu lui donne la partie qui lui revient des biens de leur mère (testament Me Chaleil). Présent Jean FAJOL, hoste du Malzieu	f 310

2111	1717/01/22	СМ	Le Malzieu	FAJOL Jean / VALLES Claude	Jean FAJOL, fils de feus Guilhaume et Claude VIGOURS, laboureur du Sollier au Malzieu // Claude VALLES veuve PIC Jean, de La Gardelle au Malzieu. Les deux époux apportent tous leurs biens qu'ils estiment à 90 livres	f 182
2026	1718/11/07	Q	St Pierre le Vieux	FOSSES Vidal	Vidal FOSSES, de Mazeirac à St Pierre le Vieux, et Jeanne CHARDENOUX, veuve ROCHE Bernard, du dit Mazeirac, ont reçu 60 livres dues par Michel CONSTAND notaire du Malzieu (acte du 05/05/1717 devant Me Lacombe)	f 99
2128	1719/05/30	Q		FREISSENET Pierre/ BOURRIER Jean	Pierre FREISSENET, laboureur de Freissenet Chazaleix à St Privat confesse devoir à Jean BOURRIER, son beau frère du même lieu, la somme de 300 livres, partie de la dot promise à sa sœur Marie FREISSENET dans son CM ("reçu par moy") avec le dit BOURRIER	f 200
2312	1722/02/16	СМ	Le Malzieu / St Léger du Malzieu	GUY Vidal / PETIT Françoise	Vidal GUY laboureur, fils de feu Pierre et de Antoinette JULLIEN, de La Vialette au Malzieu // Françoise PETIT fille de feu Jean et de Jeanne VEDRINES, de la Jarige à St Laiger. Lui, assisté de sa mère. Elle, assistée de sa mère qui lui donne tous ses biens avec obligation de verser à Hugues PETIT, de St Laiger, à Antoine PETIT, demeurant en Languedoc et à autre Françoise PETIT (à marier) ses frères et soeur, la part des droits de légitime qui leur reviennent. La mère du futur lui donne 400 £, mention de Pierre GUY, laboureur et serrurier de La Vialette, frère du futur	f 382
2135	1719/05/17	Q	St Léger du Malzieu	HORLIAC Pierre	Pierre HORLIAC, laboureur de La Veisseire à St Laiger, époux de Jeanne GALAUD a reçu de Estienne GALAUD son beau frère, du Chenin à St Laiger, 137 livres (partie de la dot de Jeanne GALAUD (CM Chaleil)	f 206
2137	1719/05/10	Q		IMBERT Guillaume / TUFFERY Jeanne et Jean ROZIERE	Guillaume IMBERT, curé du Malzieu, a reçu de Jeanne TUFFERY veuve ROZIERE Louis et Jean ROZIERE son fils, d'Ortizet à St Pierre le Vieux, la somme de 499 livres, prix de la vente d'un pré acheté par le dit feu ROZIERE LE 01/04/1710 (not Chaleil)	f 210
2280	1720/06/28	Ven		IZABEL Jean / MAZAUDIER Catherine	Jean IZABEL marchand, de Taloux à Talizat en Auvergne, mari de Jacqueline SAINT LAIGER a vendu pour $540\text{£}$ à Catherine MAZAUDIER fille de feu Jacques, du Malzieu, une maison à 3 étages couverte d'ardoises, rue du Fort Antique au Malzieu	f 351
2130	1719/05/19	Ven	St Privat du Fau	LOUBAT Pierre / MARTIN Vidal	Pierre LOUBAT époux de Jeanne MARTIN a vendu à Vidal MARTIN, tous de St Privat du Fau, une maison, jardin et basse cour pour 134 livres	f 204

2158	1719/02/16	СМ	St Pierre le Vieux / Auvers (43)	MALLAVAL Jean / OLHIER Anne	Jean MALLAVAL fils de feu Jean et de Anne DUCROS de Vareilles à St Pierre le Vieux // Anne OLLIER, fille de François (marchand) et de Catherine CROZATIER, de Nozeyrolles dioc de St Flour [Auvers 43]. La future reçoit 2000 £ de son père, 300 de sa mère, 400 de Louis OLLIER curé de Desges, 200 de Augustin OLLIER curé de Nozeyrolles, 100 de Antoine OLLIER ses frères (mention de feu Louis OLLIER son oncle), Le futur est assisté de Vidal FOSSES, de Mazeyrac, beau frère et procureur de Anne DUCROS, laquelle retransmet à son fils la portion d'hérédité que lui avait transmise son mari et qui provenait de défunte Catherine FOURNIER veuve en premières noces de Jacques MALLAVAL et en secondes de feu Guilhaume HERMET notaire de St Chély, ayeule du futur époux (testament du dit feu Jean MALLAVAL le 09/02/1697, même notaire). Sont cités les frères et soeurs du futur : Baptiste, Alexis, Anne, Marie (qui restent à doter) et Guillaume, Jacques, Jeanne (déjà dotés)	f 227
1933	1716/06/23	СМ	St Privat du Fau	MARTIN Vidal/PRADELLES Catherine	Vidal MARTIN, fils de feu Pierre et de feue Jeanne MARTIN, laboureur de St Privat du Fau // Catherine PRADELLES, fille de feus Philippe et Margueritte BOMPARD, du Liconès à St Privat du Fau. La future apporte tous les biens que lui ont légués ses père et mère en leur testament	folio 64
1928	1716/11/01	СМ	St Privat du Fau	MIALANES Antoine / RAOUL Ellix	Antoine MIALANES, fils de de Pierre et de Antoinette VALLES, du Liconès à St privat du Fau // Ellix RAOUL, fille de feu Jean et de Valance SOLLIER, de Fraissenet à St Privat du Fau. Les parents du futur lui donnent la moitié de leurs biens mais il devra verser 80 livres à son frère Jean et 120 livres à sa soeur Antoinette à leur mariage ou majorité	folio 58
2044	1718/05/05	СМ	St Privat du Fau	MONTAVY Jean / RAOUL Louize	Jean MONTAVY, laboureur de St Privat du Fau // Louize RAOUL, veuve LOUBAT Jean "vieux" de St Privat du Fau. Les époux majeurs de 25 ans, apportent tous leurs biens qu'ils estiment à 45 livres,	f 118
2027	1718/10/22	СМ	Blavignac / Le Malzieu	NOUZEIROLLES Guilhaume/ CHEBANIER Jeanne	Guilhaume NOUZEIROLLES, fils de feu Philibert et de Jeanne AUBERT, de Blavignac // Jeanne CHEBANIER, fille de feus Pierre et Jeanne POURTAL, de l'Estivallet au Malzieu assistée de Margueritte et autre Margueritte CHEBANIER ses sœurs qui lui donnent tous leurs biens estimés à 40 livres	f 100
2298	1722/06/02	СМ		PASCAL Guillaume / SABADEL Vidale	Guillaume PASCAL fils de Vidal et de feue Marie GUI, laboureur du Crouzet Grenier à St Laiger // Vidale SABADEL fille de feus Antoine et Antoinette BASTAIT?, du lieu et psse de Chanaleilhes. Lui, assisté de son père qui lui donne la moitié de ses biens (il a d'autres enfants). Elle, assistée de Nicolas CORNUT son beau frère, de Chanaleilles (veuf de Catherine SABADEL) qui lui donne en dot les droits de légitime (pat, mat, frat, sor) soit 1175 £. Catherine SABADEL fille de feu Jammes de Chanaleilles, donne 100 £ à la future, sa nièce	f 368

2017	1716/02/20	CM	St Privat du Fau / Lorcières (15)		Freissenet - Chazalleix à St Privat du Fau // Jeanne LOUBAT, fille de feu Pierre et de feu Izabeau TANAVERE ?, de La Fage à Lorcières (15) / lui, assisté de sa mère qui lui donne	f 91 "DAUPHIN" semble être un surnom accolé à PASCAL
2103	1717/02/06	СМ	St Privat du Fau	Antoinette	Pierre PASCAL, fils d'Antoine et de feue Margueritte PASCAL, laboureur du Villard Grand à St Privat // Antoinette DELCROS, fille de Vidal et de Jeanne JOUVE, du Crouzet Buisson à St Privat du Fau. Lafuture reçoit 1000 livres de ses parents. Le père du futur lui donne la moitié de ses biens avec obligation de payer la moitié des droits de légitime de ses frères et soeurs	f 174
1905	1714/12/16	Décla	Le Malzieu		afin d'y recevoir une déclaration de Jeanne Passerieu, fille du dit Bertrand. Le notaire constate qu'elle vient d'accoucher d'un garçon dans une "basse cuisine". Jeanne Passerieu déclare "qu'elle heust le malheur de ce laisser seduire et corrompre par messire Louis Ollier prebtre et chanoine au chapitre du Malzieu soubs de belles promesses lorsqu'elle estoit pour servante avecq lui et qu'estant devenue enseinte de ses oeuvres elle fust encore si fragille soubs les promesses dudit sieur Louis Ollier chanoine (pour ?) ce porter devant le sieur juge dudit Malzieu	folio 35 / L'acte de baptême, le même jour, précise que Jeanne Passeriou a donné naissance à Vidal N. enfant naturel fils d'un père incognu "comme a été dict par le parrain" (Vidal Celier)
1881	1715/07/22	СМ	Fontans		Pierre PESON, laboureur de Mallevielhette à Fontans // Catherine BRINGERE, de Bergounhoux à Fontans / les fiancés majeurs de 25 ans et libres de leurs droits	folio 12
2323	1721/08/22	СМ	St Léger du Malzieu	Jeanne	Antoine PETIT, laboureur, fils de feu Jean et de Jeanne VEDRINES, de la Jarrige à St Laiger $//$ Jeanne DELPRAT fille de Claude et Jeanne BERGONION, de La Bastide à St Laiger. Le futur époux, agé de plus de 25 ans. La future assistée de ses père et mère qui lui donnent $100\pounds$ chacun	f 393
2127	1719/06/17	CM	St Léger du Malzieu / Rimeize	Jeanne	Jean PLAIGNE, fils de feu Jean et de Agnès QUEIREL de La Veisseire à St Laiger // ASTRUC Jeanne, fille de Antoine et de feue Jeanne CONSTAND, de Sarroullet à Rimeize. Antoine ASTRUC donne 1600 livres de dot à sa fille	f 198

1874	1715/10/20	СМ	St Privat du Fau	POULLE Laurens / PASCAL Izabeau	Laurens POULLE, fils de feu Vidal et de Philipe POULALHON, laboureur du Liconès à St Privat // Izabeau PASCAL, fille de feu Jean et de Jeanne PRIVAT, de Freissenet Chazaleix à St Privat du Fau / lui, assisté de Antoine NURIT son beau frère (x Agnès POULLE) du Liconès	folio 6
2244	1721/02/15	СМ		PRADELLES Michel / DELOSTAL Margueritte	Michel PRADELLES, fils de feu Pierre et de Marie VALLES, de Fraissenet Chazallet à St Privat // Margueritte DELOSTAL, fille de Jean et de Jeanne BARANDON, de Lajio à St Alban. Le futur assisté de sa mère et de Isabeau GUY son ayeule (veuve VALLES). Les père et mère de la future lui donnent 950 £. La mère du future lui donne tous ses biens mais avec obligation de verser leur part de droits légitimes à ses autres enfants. Isabeau GUY ayeule du futur lui donne tous ses biens mais avec obligation de la nourrir et entretenir et de payer $60  \pounds$ à Marie VALLES , seconde du nom, sa fille.	f 313
2172	1719/02/27	СМ	Le Morle (15) / Le Malzieu	RECHE Pierre / POURTAL Catherine	Pierre RECHE, laboureur du lieu et psse du Morle , fils de Pierre // Catherine POURTAL fille de André et de feue Jeanne GREZES, de l'Estivalet au Malzieu. Le futur assisté de son père et d'autre Pierre RECHE son frère ayné. Les deux époux apportent tous leurs biens qu'ils estiment à 95 £. Jeanne POURTAL soeur de la future lui donne tous ses biens	f 239
2274	1720/07/09	Q	Le Malzieu	ROUEIRE Laurens / SOULLIER Jacques	Laurens ROUEIRE du Nogier, tuteur et curateur de Jacques SOULLIER de Villechaille, et Pierre JUILLEN du Vernet (le tout paroisse du Malzieu) beau père du dit SOULLIER, ont reçu de Jean FAJOL "l'ainé" de Villechaille (solidairement avec Pierre FAJOL "premier du nom") la somme de $588 \pounds$ = contrat de rente avec feu Hugues SOULLIER père du dit Jacques (11/03/1701 Me Planchon)	f 345
1930	1716/10/18	СМ	La Besseyre St Mary (43)	ROUX Jean / COMTE (COMPTE) Jeanne	Jean ROUX, fils de feu Jean et de Marie PAULET, laboureur du Besset à La Besseyre St Mary (43) // Jeanne COMTE, fille de François et Anne CHABANEL, du Besset à La Besseyre St Mary (43). Lui, assisté de sa mère et de Louis MEYRONNENC son parastre. Elle, assistée de ses père et mère, de Pierre COMTE (prêtre) son oncle et de Jeanne BOREL (BORREL) sa tante (veuve COMTE Jean); ses père et mère lui donnent le quart de leurs biens mais elle devra payer les droits de légitime à ses 3 frères (Jean, Pierre et Louis COMTE) quand seront majeurs	folio 60 / le patronyme COMTE est à plusieurs reprises écrit "COMPTE"
2140	1717/05/03	СМ	Le Malzieu	ROUX Pierre / PASCAL Jeanne	Pierre ROUX, muletier du Malzieu // Jeanne PASCAL veuve TUFFERY Blaize, du Malzieu. Les deux époux, majeurs et libres de leurs biens, apportent tous leurs biens qu'ils estiment à 45 livres	f 211
1868	1716/02/18	СМ	Le Malzieu / Verdezun	ROZIERE Jean / ANTOINE Antoinette	Jean ROZIERE, marchand, fils de Pierre et de Jeanne BOMPARD, de Verdezun // Antoinette ANTOINE, fille de Aransy et de feue Jeanne IMBERT, du Malzieu	folio 1

2240	1721/02/17	СМ		ROZIERE Jean / LOUBAT Margueritte	Jean ROZIERE, fils de feu Louis et de Jeanne TUFFERY, laboureur d'Ortizet à St Pierre le Vieux // Margueritte LOUBAT, fille de Jean et de feue Antoinette TOUZERY d'Ortizet à St Pierre le Vieux. Le père de la future lui donne tous ses biens mais avec obligation de verser leur part de droits légitimes à Guillaume et Jean LOUBAT (frères de la future) lorsqu'ils deviendront majeurs. La mère du futur lui donne tous ses biens mais avec obligation de verser leur part de droits légitimes à Pierre, autre Pierre, Jacques et Guillhaume ROZIERE ses frères. Présents, Pierre TUFFERY, clerc, du Malzieu, François TOUZERY, marchand, de Remouloux ?, psse d' ?, Jean SARVANT ? (SALVAN ?) de Recoulles, psse de la Fage St Julien, Me Jacques ROZIERE du Malzieu qui signent, les autres partie illétrées.	f 308
2235	1721/02/20	СМ		SAUCE Guilhaume / COUDERC Catherine	Guilhaume SAUCE, laboureur du Villard Grand à St Privat // Catherine COUDERC fille de feuS Vidal et Margueritte SOLLIER, du Villard Grand à St Privat. Les deux époux, majeurs et libres de leurs biens, apportent tous leurs biens qu'ils estiment à 850 £	f 303
2284	1722/07/26	Accor d		SAVY Catherine / TUFFIER Jean Baptiste	Catherine SAVY veuve de Ignace TUFFIER (avocat et juge) du Malzieu tutrice de Marie Jeanne TUFFIER leur fille, et Guillaume TUFFIER (bourgeois) et Marie Therese et Margueritte TUFFIER, enfants du dit feu Ignace et de Catherine SAVY, et Me Jean CONOTON? bourgeois de St Chely leur curateur. Les héritiers du dit feu Ignace TUFFIER se trouvant débiteurs de Me Jean Baptiste TUFFIER Sr de Fontaubettes pour diverses sommes, un accord est trouvé pour le paiement	f 355
2308	1722/04/30	СМ	St Privat du Fau	SOULIER Jean / VALEIX (VALLES) Izabeau	Jean SOULIER "BELLO" laboureur de St Privat du Fau // Izabeau VALEIX (VALLES) fille de feus Antoine et Margueritte TOURNAYRE de St Privat du Fau. Les deux époux, majeurs et libres de leurs biens, qu'ils déclarent être de 80 £.	f 378 "BELLO" semble être un surnom accolé à SOULIER
1871	1715/11/03	Don	Lorcières (15)	SOULIER Vidal et Jean, père et fils	Vidal SOULIER, laboureur de Chabanolles à Lorcières donne tous ses biens à son fils Jean qui devra le nourrir et loger et verser la dot de sa sœur Jeanne SOULIER	folio 3 bis
	1720/04/30	Q	_	TUFFERY Antoine / PRADELLES Antoine	Antoine TUFFERY hoste des faubourgs du Malzieu a reçu 63 £ d'Antoine PRADELLES, lab du Liconès à St Privat = somme promise par feu Philippe PRADELLES dans son testament controlé le 12/09/1701 (not Chaleil)	
2143	1719/04/30	Q	St Privat du Fau / Lorcières (15)	TUFFERY Jean / GALMARE	Jean TUFFERY "BISCONTE", de Freissenet Chazaleix à St Privat a reçu 40 £ de Jean GALMARE de Marcilhac à Lorcières = partie de la dot de Izabeau JOUVE femme du dit TUFFERY (CM Constand)	f 214 "BISCONTE" semble être un surnom accolé à TUFFERY

2167	1719/02/13	СМ	St Privat du Fau	TUFFERY Jean / PASCAL Marie	Jean TUFFERY, laboureur fils de Jacques et Beatrix TUFFERY, de Freissenet Chazaleix à St Privat du Fau // PASCAL Marie, fille de Vidal et de feue Marie GUY, du Crouzet Grenier à St Privat. La future reçoit 950 £ de ses parents. Les parents du futur lui donnent la moitié de leurs biens mais avec obligation de payer la moitié des droits de légitime de leurs autres enfants	f 235
2109	1717/01/30	СМ	St Privat du Fau / Blavignac	TUFFERY Jean / VANEL Jeanne	Jean TUFFERY, fils de Vidal et Margueritte BASTIDE, laboureur de Freissenet Chazaleix à St Privat // VANEL Jeanne, fille de Jean et de feue Claude ATTRAZIC, de Rouveyret à Blavignac. Le futur assisté de ses père et mère qui lui donnent la moitié de leurs biens et vivront "à même pot et même feu" avec le jeune couple. La future assistée de son père et de son frère Jean VANEL qui lui donnent 850 livres de droits de légitime. Anne ROUX, seconde épouse de Jean VANEL père donne 45 livres.	f 180
2270	1720/09/04	Q	Le Malzieu / Le Puy (43)	TUFFIER Antoine / DENYS DU BESSET Jean Joseph	Antoine TUFFIER, procureur du baillage du Malzieu, mari de Izabeau DE BEAUMONT, a reçu 999 £ de messire Jean Joseph DENYS DU BESSET, chevalier, capitaine, de la ville du Puy = fin de paiement de la dot de la dite Izabeau, constituée par messire André Dominique DENYS, seigneur d'Alemanus et dame Laurence DE BEAUMONT son épouse	f 341
1938	1716/06/23	СМ	St Privat du Fau	VALLES Jean / PASCAL Margueritte	Jean VALLES, laboureur de St Privat du Fau // Margueritte PASCAL, veuve AMARGIER Jacques, de St Privat du Fau. les fiancés majeurs de 25 ans et libres de leurs droits	folio 70
2318	1721/11/22	Q	St Privat du Fau / St Alban (Jajo)	VALLES Marie / PRADELLES Michel / DELOUSTAL Jean	Marie VALLES, veuve de Pierre PRADELLES, et Michel PRADELLES leur fils, de Freissenet - Chazaleix à St Privat du Fau, ont reçu de Jean DELOUSTAL, de Lajo à St Alban la somme de 215 $\pounds$ = dot de Margueritte DELOUSTAL femme du dit PRADELLES (CM même notaire)	f 388
1891	1715/03/25	Dette	St Privat du Fau	VALLES Marie / CHALEIL Jean	Marie VALLES, veuve PRADELLES Pierre, de Freissenet - Chazaleix à St Privat du Fau confesse devoir 99 livres à Jean CHALEIL marchand du même lieu	folio 21
2060	1718/02/06	СМ	St Privat du Fau	VALLES Pierre / TUFFERY Beatrix	Pierre VALLES, fils de feu Antoine et de Margueritte TOURNAIRE, de St Privat du Fau // Beatrix TUFFERY, fille de Vidal et de feue Jeanne CHASSEFEIRE, de St Privat du Fau . Vidal TUFFERY donne la moitié de ses biens à sa fille qui devra verser à chacun de ses frères et soeurs la moitié de leurs droits / le futur époux a plus de 25 ans et apporte 380 livres	f 132
2215	1719/10/30	Q	Paulhac / Le Malzieu	VEDRINES Bernard et Jacques / FAJOL Marie veuve OLLIER	Bernard et Jacques VEDRINES père et fils communs en biens, de Paulhac ont versé $17\mathrm{\pounds}$ de rente annuelle à Marie FAJOL veuve OLLIER Estienne, du Malzieu	f 283
2200	1720/02/11	Q	Blavignac	VIDAL Sebastien /FOSSES Vidal	Sebastien VIDAL, laboureur de Rouveyret à Blavignhac a reçu de Vidal FOSSES, son beau frère, de Rouveyret, les droits de légitime provenant de Anne PAGES sa mère (testament du 15/10/1702 Me Constand)	f 268

2057	1718/02/25	СМ	Blavignac / St Pierre le Vieux	VIDAL Jean / CHAUVET Marie Anne	Jean VIDAL, fils de? et de Margueritte TUFFERY, laboureur de Rouveyret à Blavignhac // Marie Anne CHAUVET, fille de Jean et de feue Helix FOURNIER, de Civeyrac à St Pierre le Vieux. Lui, assisté de sa mère qui confirme la donation faite à son dit fils dans son précédent contrat de mariage avec Catherine BLANQUET. Elle assistée de son père qui lui donne 1100 livres	père du futur n'est
2024	1718/12/25	Q	Le Malzieu / Prunières	VIDAL Laurens / CHAPUS Pierre	Laurens VIDAL, meunier des faubourgs du Malzieu, a reçu 108 livres de Pierre CHAPUS, son beau frère, de Prunières, Suite à la transaction passée entre le dit VIDAL et Victor VALANTIN beau père du dit CHAPUS (acte devant Me Breschet, notaire de St Chely)	f 97
1876	1715/09/25	СМ	Le Malzieu / Lorcières (15)		Jean VIGIER, marchand de la Chazete au Malzieu // Anne COUTAREL, fille de Barthelemy, bourgeois et de Jeanne VEISSEYRE, de Feyrolettes à Lorcières (15), le père de la future lui donne 5000 livres, son frère Barthelemy lui donne 200 livres, feu Jean COUTAREL, ancien curé de Lorcières lui avait légué 400 livres	folio 8
2162	1719/02/15	СМ	Paulhac / La Besseyre St Mary (43)	VIGOUROUX Estienne/ MONTET Marie	Estienne VIGOUROUX, fils de Jacinte et de Jeanne BOUHARD, de Paulhac // Marie MONTET fille de Jean et de Jeanne PASCAL, de Septsols à La Bessaire St Mary. Les père et mère de la future lui donnent 1100 £. Les père et mère du futur lui donnent la moitié de leurs biens	f 231